

# EXTRAIT DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 07 JUILLET 2014

## Présents:

Mesdames Agnès POTTIER, Josette BERARD, Charlène ARRIVE, Cécile TABEAU, Susan HANCOCK, Nina POUPELIN, Séverine GILBERT

Messieurs : Claude SORLIN, Bernard VICENTY, Eric BUINIER, Alain POTTIER, Christopher HANCOCK, Anthony DUPUY, Henri BLOIS

Absents : Mme Marie-Joëlle EMON.

*Mme Charlène ARRIVE a été nommée secrétaire de séance.*

## **1-Aide financière sollicitée par le Boucher pour l'acquisition d'un camion**

Le boucher a demandé à Madame le Maire une aide financière d'environ 4000 € pour l'acquisition d'un camion afin d'effectuer des tournées. Le Conseil Municipal après discussions donne un accord de principe, mais demande auparavant de connaître les possibilités financières de remboursement, et souhaite être consulté pour le choix du camion. Le Conseil Municipal prendra ensuite sa décision.

## **2-Propositions de l'entreprise COLAS pour la route de la panification**

Suite aux malfaçons constatées sur la route de la Panification, l'entreprise Colas propose la réalisation d'un enrobé à raison de 80kg/m<sup>2</sup>. Cette solution étant très onéreuse, l'entreprise propose de prendre à sa charge les ¾ de la dépense et la commune le solde, qui s'élève à 18 000 € TTC. Madame le Maire indique qu'avec cette dépense supplémentaire l'enveloppe prévue au départ ne sera pas dépassée

## **3-Répartition des secteurs de distribution**

Le Conseil Municipal procède à la répartition des différents secteurs pour la distribution des avis ou tracts informant la population.

## **4-Commissions auprès de la CDA Saintes**

La CDA a établi différentes commissions ouvertes à tous les conseillers municipaux ;  
Se sont inscrits :

Tourisme	Claude SORLIN, Anthony DUPUY	Innovation/numérique/ Communication	Bernard VICENTY Séverine GILBERT
Affaires scolaires	Agnès POTTIER Séverine GILBERT Charlène ARRIVE	Insertion/économie	Agnès POTTIER Anthony DUPUY
Ressources humaines	Agnès POTTIER	Accessibilité	Agnès POTTIER
Habitat	Agnès POTTIER	Transfert de charges	Agnès POTTIER
Gestion des déchets	Agnès POTTIER Anthony DUPUY		

## **5-Acquisition d'une climatisation pour le salon de coiffure**

Madame le Maire propose que la commune installe un système de climatisation réversible au salon de coiffure, afin de remplacer les anciens radiateurs électriques et apporter de la fraîcheur l'été. Il faut prévoir un montant maximum de 2000 € et effectuer une modification budgétaire pour inscrire cette dépense en investissement. Le Conseil Municipal donne son accord à 13 voix et une abstention.

## **6-Motion proposée par l'Association des Maires de France**

Madame le Maire donne lecture de la motion établie par l'Association des Maires de France pour alerter les pouvoirs publics sur les conséquences de la baisse massive des dotations de l'Etat.  
Le Conseil Municipal donne son accord à l'unanimité des membres présents.

## **10-Questions diverses**

### **Madame le Maire**

Donne lecture de la lettre d'un enfant parti avec sa classe visiter les châteaux de la Loire, qui remercie la commune de sa participation à ce voyage.

Fait état d'une demande de Mme JOLLY au sujet de la clôture de sa propriété avec la commune au niveau de la place des capucins. Ces travaux ne pourront pas être effectués avant le mois d'octobre.

Informe de la participation de la commune à la campagne de communication « octobre rose » organisée par LUCIDE17 .

Informe que les dossiers de la CDA peuvent être consultés à la Mairie

### **Nina POUPELIN**

Se fait l'écho de M.ARNAUD qui demande la possibilité de modifier l'orientation du lampadaire public afin d'éclairer leur entrée. Un élu se rendra sur place pour voir l'emplacement, mais l'éclairage public doit servir à la visibilité sur la voie publique.

### **Claude SORLIN**

Donne un compte-rendu de la réunion à laquelle il a assisté concernant l'organisation de la course cycliste « Tour Poitou-Charentes » qui aura lieu le 26 août prochain.

Signale que les pneus devant l'ancien garage sont inesthétiques, et qu'il pourrait être proposé l'installation de jardinières.

Signale un conflit entre Mme Bordier et un agent communal, après le broyage du lotissement « Les Terrières » M. VICENTY s'est déplacé et n'a pas constaté de désordre.

Le Maire,  
Agnès POTTIER